

SESSION 2011

AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER

Section : ÉCONOMIE ET GESTION

- Options :**
- A - Économie et gestion administrative,**
 - B - Économie et gestion comptable et financière,**
 - C - Économie et gestion commerciale,**
 - D - Économie, informatique et gestion.**

COMPOSITION PORTANT, AU CHOIX DU CANDIDAT EXPRIMÉ LORS DE SON INSCRIPTION

- SOIT SUR L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE,**
- SOIT SUR LES ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DU DROIT ET SUR LE DROIT DES ENTREPRISES ET DES AFFAIRES.**

Durée : 6 heures

Les codes, même annotés, dès lors qu'ils ne comportent aucun commentaire, sont autorisés (code éditions Dalloz ou Litec, par exemple).*

**Il s'agit d'annotations dans l'édition. Cela exclut toute annotation personnelle.*

L'usage de tout autre ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Le candidat composera obligatoirement sur le sujet correspondant à l'option choisie lors de son inscription.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Composition portant sur l'économie générale

Croissance des pays en développement et inégalités.

Composition portant sur les éléments généraux
du droit et sur le droit de l'entreprise et des affaires

La restriction de la responsabilité de l'entreprise.